

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASGRAÏSSES

De la séance du jeudi 23 septembre 2021

L'An deux mille vingt et un et le 23 septembre, le Conseil Municipal de LASGRAÏSSES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire *dans la salle de Ferrières, conformément aux instructions ministérielles, en raison des consignes de sécurité sanitaire dans le cadre de la pandémie COVID 19*, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Alain ASSIÉ, Maire.

Date de la convocation : jeudi 16 septembre 2021.

Présents : Mesdames Marie-Odile RIBOUD, Eunice MASSOUTIÉ, Patricia MAUREL, Sadia OUMOUZOUNE, Messieurs Alain ASSIÉ, Florian GUIBBAUD, Éric FREALLE, Christian MAUREL, Vincent PAKULA, Alain PRADES, Alain REILLES, William VERGNES.

Absent : Guillaume DOUZIECH

Absent Excusé et Représenté : Florent PREYNAT, par Alain ASSIÉ.

Secrétaire communale : Sylvie MASSOUTIER.

Secrétaire de séance : Marie-Odile RIBOUD.

La condition de quorum étant remplie, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H17.

1 - APPROBATION DU COMPTE - RENDU DU 22 JUILLET 2021

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Juillet 2021 est soumis à approbation. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers qui étaient présents à le signer.

Adopté à l'unanimité

2 – COMMUNE – RENOUELEMENT ADHESION « PANNEAU POCKET »

Cela fait maintenant deux années consécutives que la commune de Lasgraïsses est adhérente au service en ligne de l'entreprise CWA Enterprise. Au vu de l'utilisation simplissime faite par nos usagers, la municipalité souhaite renouveler ce service. Une proposition commerciale nous a été transmis à travers un devis dont les conditions générales de vente sont les suivantes :

- ✓ 2 années d'abonnement donnent droit à un trimestre supplémentaire offert
- ✓ Pour un Prix de 360 €

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que cette application permet aux administrés de rester informés sur les événements locaux et l'actualité de la commune, gratuitement.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, **donne son accord** pour le renouvellement de cette adhésion pour la période du 24/10/2021 au 23/01/2024 et **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents

Adopté à l'unanimité

3 – EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION – DEMANDE DE DOCUMENTS DIA 08113821 T0010 ET VISITE DES PARCELLES SECTION D N°1175 1177 1205 1206 1212 1233 1240

Monsieur Alain REILLES expose les motifs.

Un acquéreur a déposé une demande d'acquisition des terrains situés au lieu-dit Ferrières moyennant la somme de 60 000.00€.

Monsieur REILLES rappelle au Conseil Municipal l'historique de ces terrains. Ils sont divisés en deux lots, 1 lot très pentu, pas très accessible ou il sera difficile de construire ; 1 lot plus plat, proche des constructions de 3F, traversée par une voie qui est pour l'heure une « servitude ». Les travaux de réseaux n'ont jamais été réceptionnés.

La Mairie souhaite exercer son droit de préemption sur ces parcelles, contact a été pris auprès du Service Juridique de la CA2G afin d'être guidé dans cette démarche. Un courrier en recommandé avec AR a été envoyé aux différentes parties concernées par cette DIA.

D'autre part, dans le même temps, le Service des Domaines a été saisi par Monsieur le Maire, afin de venir sur les lieux pour établir une évaluation de ces terrains. Le rendez-vous est fixé au 30 septembre.

Si la commune peut acquérir ces terrains, le Conseil devra réfléchir à la modification du PLU afin de répondre à un besoin perçu et dans l'intérêt commun.

Pour ce faire et afin de répondre dans les plus brefs délais, une ligne de crédit doit être créée sur le budget en cours, et le recours à un emprunt sera nécessaire. C'est cet accord que Monsieur le Maire demande à son Conseil.

Sur le principe, le Conseil ne s'oppose pas à ce projet et de fait à cet emprunt, mais les renseignements d'ordre techniques et financiers n'étant pas suffisants, la décision est ajournée et reportée au prochain Conseil Municipal le 21 Octobre.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Questions diverses :

1/ Contrat et Maintenance Radars pédagogiques ELANCITÉ – William VERGNES

L'offre proposée est un contrat sur 3 ans, de 199.00€ hors taxes / an et par radar (au lieu de 249.00€). Messieurs VERGNES et ASSIÉ, après étude de cette offre commerciale, ont retenu que les garanties proposées ne couvrent pas les pièces qui pourraient s'user rapidement, à savoir batterie, led, écran digital ; en cas de vandalisme ou accident, notre assurance prendrait en charge le dommage. Il est donc estimé qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à cette maintenance et donc de souscrire à ce contrat.

2/ Remboursement des attributions de compensation 2021 - William VERGNES

Les attributions de compensation sont liées à la fiscalité de la CA2G. La commune a trop versé d'AC à un certain moment et de ce fait, la CA2G doit nous reverser 22 859.00€ en 4 versements de 5 714.75€.

3/ Projet Entretien locaux Mairie – Alain ASSIÉ

Monsieur le Maire propose d'embaucher Véronique RAFFEL, déjà salariée sur le SMIXFLO, afin d'effectuer 2.00H de ménage par semaine, dans les locaux de la Mairie.

4/ Point des Subventions « Traversée du Village » – Alain ASSIÉ

Récapitulatif général – ce chantier représente un coût total HT de 139 556.00€.

Les subventions, représentant 80% du financement, sont en partie reçues, ou le seront prochainement :

- Etat	41 866.80€
- Région	22 241.35€
- Département	21 000.00€
- CA2G	26 536.65€

L'autofinancement pour la commune s'élève à 27 911.20€, qui sera récupéré en 2022, par le biais du Fonds de Compensation de la TVA.

- Tour de table et expression libre :

- 🚩 Éric FREALLE propose au Conseil de réactualiser la feuille de route, cela permettrait de relancer des projets. Les idées devront lui être adressées, par mail, pour le prochain conseil.
- 🚩 William VERGNES souligne la dangerosité de l'arrêt du bus qui se fait au milieu du village, alors que des abris bus sont installés à l'entrée du village, au niveau de la chicane. Un courrier doit être adressé au Directeur de la FEDERTEEP.
- 🚩 Eunice MASSOUTIÉ fait un point concernant le CMJ. 5 élèves sont partis en 6^{ème} donc il faut prévoir une nouvelle élection. Le vendredi 24 septembre, la directrice propose une rencontre avec les parents, Eunice se rendra donc à cette réunion afin de présenter le principe du CMJ. Ensuite, elle interviendra à l'école pour refaire une présentation rapide aux élèves, avec distribution des documents. Le calendrier fixée est le suivant :
 - ✓ Semaine du 18 au 22 => Retour des « Professions de Foi »
 - ✓ Le 22 octobre => Vote
 - ✓ Le 12 novembre => Election du Maire
- 🚩 Alain ASSIÉ rappelle à la Commission Communication qu'il faut commencer à penser au Bulletin Municipal car il serait souhaitable de pouvoir le distribuer tout début janvier. Un mail va être envoyé aux différentes associations afin qu'elles nous envoient leur prose d'ici fin octobre.
- 🚩 William VERGNES propose de réunir la Commission Finances le Lundi 8 novembre à 18h00.
- 🚩 Éric FREALLE propose à son tour de réunir le Maire et les Adjoints le Lundi 8 novembre à 19h00.

Date du Prochain Conseil Municipal :

Il se réunira le 21 octobre 2021 à 19h00 à la Salle de Ferrières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H12.

SIGNATURES des membres présents lors du Conseil Municipal du 23 septembre 2021	<i>ASSIÉ Alain</i>	<i>DOUZIECH Guillaume</i> <i>Absent</i>
<i>FREALLE Éric</i>	<i>GUIBBAUD Florian</i>	<i>MASSOUTIÉ Eunice</i>
<i>MAUREL Christian</i>	<i>MAUREL Patricia</i>	<i>OUMOUZOUNE Saadia</i>
<i>PAKULA Vincent</i>	<i>PRADES Alain</i>	<i>PREYNAT Florent</i> <i>Absent</i> <i>Procuration à</i> <i>Alain ASSIÉ</i>
<i>REILLES Alain</i>	<i>RIBOUD Marie-Odile</i>	<i>VERGNES William</i>